

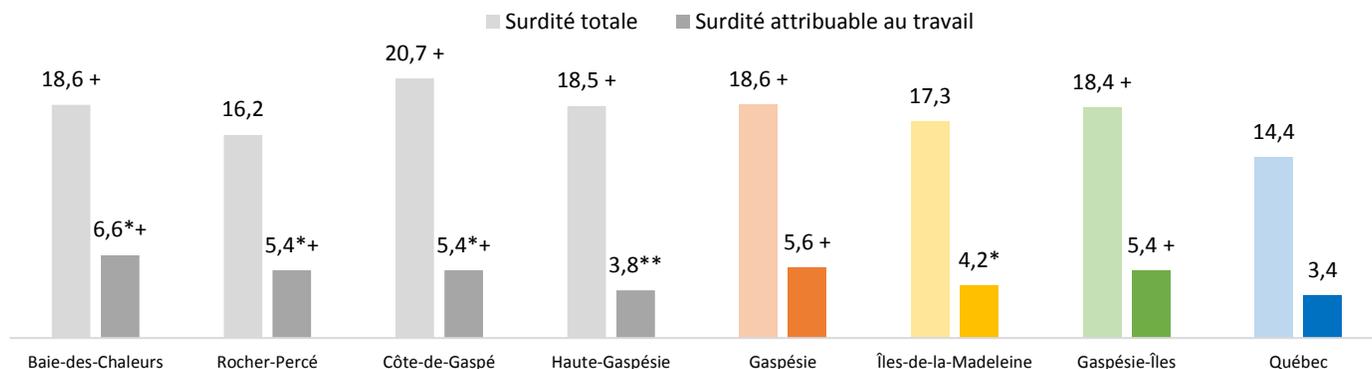
# La surdité attribuable au travail

En 2014-2015, **5,4 %** de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souffre de surdité attribuable au travail.

Précisons d'abord qu'en 2014-2015, 18 % de l'ensemble de la population régionale de 15 ans et plus souffre de surdité, qu'elle soit attribuable ou non au travail, une prévalence supérieure à celle du Québec (14 %) (figure 1). Toutefois, cet écart avec le Québec est uniquement le reflet de notre population plus vieille, car à âge égal, la prévalence de cette affection dans la région ne se différencie pas de celle du Québec (résultats non illustrés).

« La surdité professionnelle réfère à des atteintes auditives neurosensorielles causées par une exposition au bruit en milieu de travail. Une étude québécoise a montré une nette augmentation des nouveaux cas de surdité professionnelle acceptés par la CSST [maintenant la CNESST] entre 1997 et 2012 (Michel et autres, 2014; Funes et autres, 2015). » (Camirand, Traoré et Baulne, 2016, page 189) « Les données d'enquêtes populationnelles permettent d'avoir un état de situation plus complet que les données administratives telles celles provenant de la CNESST, puisque celles-ci se limitent uniquement aux réclamations déposées par les travailleurs et acceptées par la CNESST. » (Fiche indicateur, Infocentre de santé publique, 2016, page 1)

**Figure 1 :** Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus souffrant de surdité attribuable au travail, 2014-2015



## Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP), 5,4 % de la population de 15 ans et plus en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souffre de surdité (ou a de la difficulté à entendre) à cause d'une exposition actuelle ou passée au [bruit en milieu de travail](#) (figure 1). Cette prévalence de surdité professionnelle surpasse celle du Québec (3,4 %) et bien qu'une partie de l'écart soit attribuable au fait que notre population est plus vieille que celle du Québec, une différence persiste quand on contrôle pour ce facteur démographique (prévalence ajustée : 4,6 % contre 3,4 %). Comme on peut le lire au tableau 1, cet écart avec le Québec est vrai chez les hommes et chez les femmes. Enfin, bien que les données à l'échelle locale souffrent d'une grande imprécision et qu'il faille être prudent dans leur interprétation, la Baie-des-Chaleurs, le Rocher-Percé et La Côte-de-Gaspé obtiennent tous une proportion de personnes souffrant de surdité professionnelle supérieure à celle du Québec (figure 1).

**Tableau 1 :** Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus souffrant de surdité attribuable au travail, 2014-2015

	Gaspésie-Îles	Québec
<b>Sexe†</b>		
Hommes	9,0+	5,9
Femmes	2,0*+	1,0
<b>Groupe d'âge†</b>		
15-24 ans	X	0,3**
25-44 ans	2,0**	0,8
45-64 ans	4,4*	4,8
65 ans et plus	12,1+	7,6
<b>Langue parlée à la maison</b>		
Français	5,5	3,7
Anglais	4,8**	1,7*
<b>Revenu du ménage</b>		
Faible revenu	7,0*	3,8
Autres ménages	4,7	3,4
<b>TOTAL</b>	<b>5,4+</b>	<b>3,4</b>

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon la langue et le revenu (ex. : les francophones de la région versus ceux du Québec).

Pour en savoir plus sur l'EQSP, son contenu et les analyses régionales, consulter le document [L'EQSP 2014-2015 EN BREF](#).

**Symboles :** † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. \*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. \*\*CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement. X Donnée confidentielle.

**Source :** Institut de la statistique du Québec, EQSP 2014-2015, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

**Document produit par :** Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, octobre 2016.

## **Groupes plus nombreux à souffrir de surdit  professionnelle**

Toutes proportions gard es, les hommes sont clairement plus nombreux que les femmes    tre affect s d'une surdit  attribuable au travail (9,0 % contre 2,0 %) (tableau 1). Cette condition est aussi plus souvent rencontr e chez les personnes de 65 ans et plus (12 %). Toutefois, aucune diff rence significative ne se d gage entre les francophones et les anglophones ni entre les personnes vivant dans des m nages   faible revenu et les autres.

Cela dit, les personnes qui souffrent d'une surdit  professionnelle ont pu d velopper cette condition dans le milieu de travail actuel ou lors d'un emploi pr c dent. C'est pourquoi il n'est pas opportun d'examiner les associations entre ce probl me et les caract ristiques du travail actuel.

## ** volution entre 2008 et 2014-2015**

La surdit  attribuable au travail n'a pas  t  mesur e lors de la premi re  dition de l'enqu te si bien qu'on ne peut comparer la situation de 2014-2015 avec celle de 2008.

Par ailleurs, comme nous le disions plus t t, le nombre de cas de surdit  professionnelle accept s par la Commission des normes, de l' quit , de la sant  et de la s curit  du travail (CNESST) est en hausse au Qu bec et les donn es de la Gasp sie- les-de-la-Madeleine vont aussi en ce sens. En effet, alors qu'une moyenne de 40 cas de surdit  attribuable au travail  taient accept s annuellement par la CNESST   la fin des ann es 90 dans la r gion, cette moyenne annuelle a grimp    86 cas au cours des trois ann es 2012   2014 (r sultats non illustr s) (donn es extraites de l'Infocentre de sant  publique).